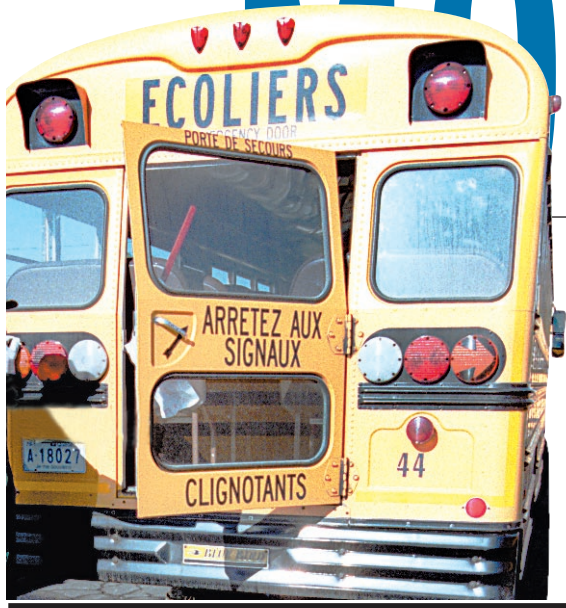


MONTRÉAL PLUS



2000 élèves
à pied

Page 3

Mitsou
se déguise

Page 8



La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 11 OCTOBRE 2000

VACANCES-VOYAGES > DÉCÈS

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



Jugement antigang

En théâtre comme en droit, le *timing* est d'une importance capitale. Même si c'est par hasard, l'arrêt de la Cour d'appel du Québec, qui a renvoyé Maurice Boucher derrière les barreaux hier, pouvait difficilement tomber à un moment plus dramatique.

Au moment où l'on réclame ici et là une loi antigang pour faire face à un crime organisé qui serait devenu incontrôlable, au moment où les représentants de l'État nous disent l'impuissance du système judiciaire, voici un jugement qui nous rappelle ce que peut déjà faire le « bon vieux droit criminel ordinaire ». Et qui n'est pas rien.

Un jugement qui nous dit notamment ceci : il est possible, permis et pertinent de démontrer que Maurice Boucher dirige une organisation criminelle, les Nomads, une branche des Hells Angels. Une organisation fortement hiérarchisée. Où les ordres de tuer suivent un canal strict.

Cela prouvé, il est possible et légal de démontrer que des complices des tueurs des Hells ont obtenu une promotion après les meurtres des gardiens de prison que Boucher est accusé d'avoir ordonnés.

Deux gardiens de prison anonymes jusque-là, Diane Lavigne et Pierre Rondeau.

Deux gardiens choisis au hasard. Tués, dit la Couronne, pour ébranler le système et s'assurer que ceux qui les tueraient ne deviendraient jamais délateurs (parce que, supposément, la justice ne voudrait pas négocier une peine à la baisse pour un tel meurtre, éliminant tout intérêt à s'avouer coupable pour collaborer avec la police... sauf la survie).

Il est ensuite permis de plaider que le seul fait d'avoir choisi ce genre de victimes donne à penser que le meurtre est le fait d'une organisation criminelle avec une stratégie bien précise. Ce n'est pas la seule conclusion possible : la défense a plaidé que les meurtres étaient peut-être le fait de têtes brûlées qui voulaient s'illustrer auprès de l'organisation. Mais en tout cas, la Cour d'appel nous dit que la *nature* des victimes est, en soi, une preuve qui peut confirmer les dires du délateur Stéphane Gagné.

Le fait que les complices de Gagné soient disparus (l'un a été assassiné) après qu'il soit devenu délateur ; le fait que de l'équipement ait été fourni à Gagné par les Hells : voilà encore des faits qui peuvent, mis avec les autres, donner confiance dans le témoignage du tueur Gagné.

Un tueur qui n'a jamais reçu d'ordre direct de Maurice Boucher. Uniquement des félicitations et des allusions après coup.

Le juge Jean-Guy Boilard, lors du procès de Boucher en 1998, avait permis ces preuves quant à l'organisation des Hells. Mais il avait interdit au jury de lire dans ces preuves une quelconque confirmation de ce que disait le délateur Gagné. La Cour d'appel dit qu'il s'est trompé sur ce point. Tellement qu'il devra y avoir un autre procès.

Lors du procès de Boucher, le juge Boilard avait dit au jury qu'il n'y avait rien dans la preuve à part le témoignage de Gagné. Rigoureusement rien. Toute la preuve d'« organisation », finalement, ne servait à rien, puisqu'elle ne prouvait pas directement que Boucher avait ordonné les meurtres.

Le juge Boilard avait lourdement mis en garde les 12 citoyens contre le danger de condamner quelqu'un — fut-il chef motard — en se fiant uniquement aux dires d'un témoin aussi douteux. Il faudrait peut s'aider à le croire quelque preuve indépendante de ce truant repent ; quelque chose qui confirme son histoire.

Le juge Boilard a dit au jury « dans un style percutant » et « à maintes reprises » qu'il n'y avait rien de tel. Rien que la parole d'un tueur. En toute logique, le jury n'avait pas le choix : il a acquitté Boucher.

Hier, la Cour d'appel a cassé ce verdict. Le juge Boilard avait raison de mettre en garde le jury contre le témoignage du délateur. Mais de la preuve « confirmative » et indépendante contre Boucher, il y en a. Et beaucoup.

Et c'est ici que le jugement de la Cour d'appel devient une sorte d'outil antigang, même modeste. Toute la preuve qui ne vient pas de Gagné, mais qui confirme le fonctionnement des Hells, avec ses filiales et ses compagnons de route, qui est au fond une preuve de la loi du milieu, vient donner de la crédibilité au délateur.

Le différend entre le juge Boilard et la Cour d'appel porte sur la définition même de ce qu'est une preuve « confirmative ». Le juge Boilard a utilisé une ancienne formule, technique et exigeante, selon laquelle cette preuve devait non seulement être indépendante du délateur ; elle devait porter sur des faits « importants et litigieux ».

La Cour suprême a simplifié le test : il suffit qu'une preuve indépendante vienne rassurer le jury sur la crédibilité du bandit repent qui est venu leur parler. Jury qu'il faut néanmoins mettre en garde, mais qui est capable de se faire son idée.

Le jugement de la Cour d'appel est « inattaquable » aux yeux de Louise Viau, professeur de droit à l'Université de Montréal. Encore cet hiver, la Cour suprême est revenue sur la question. Il serait étonnant qu'elle sente le besoin d'y revenir.

On peut encore défendre l'idée d'une loi antigang. Mais la Cour d'appel nous rappelle que l'État n'est pas impuissant en attendant.



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Mauvais sort

Les sorcières de l'automne nous avaient réservé une surprise hier en coiffant de blanc les rondelles citrouilles, symboles de leur passage. Un peu en avance sur leur horaire, cependant, ces damnées créatures, comme a pu le constater Dany Kwintner, de Bruxelles, en voyage à Mont-Tremblant. Et les golfeurs, qui rêvent encore de quelques belles parties entre feuilles et gazon, n'ont guère apprécié le dérèglement de l'horloge biologique des princesses de l'Halloween.

Diplômés, à vos jobs

ISABELLE HACHEY

Les Québécois fraîchement diplômés ont un brillant avenir devant eux, à en juger par les 75 000 nouvelles offres d'emplois du *Guide de l'emploi*, édition 2001, un outil de référence complet lancé hier à Montréal.

Mais si l'économie québécoise se porte bien, plusieurs entreprises font face à une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée — une pénurie qui n'empêche pas la plupart des employeurs de hausser leurs critères d'embauche.

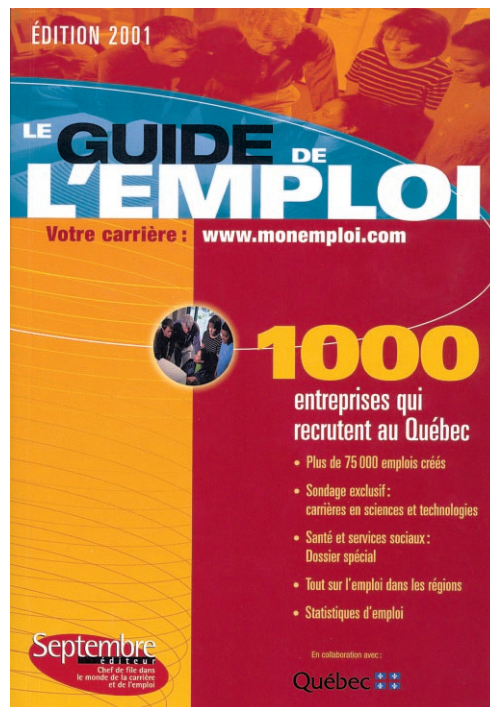
« Le monde du travail est rempli de bonnes nouvelles », lance Denis Pelletier, président des Éditions Septembre, qui publie le guide annuel. Seulement six des 28 secteurs d'emploi recensés dans le guide — dont les mines et l'énergie — seraient confrontés à un avenir sinon morose, du moins stagnant.

Ainsi, des milliers d'emplois seraient disponibles, et pas seulement dans le secteur de la nouvelle économie. « Désormais, on ne peut plus parler de carrière d'avenir, dans la mesure où l'offre est tellement grande que cela devient une affaire personnelle », explique M. Pelletier.

Bref, les diplômés pourraient désormais se payer le luxe de choisir leur métier, peu importe le domaine.

La ministre d'État à l'Emploi et au Travail, Diane Lemieux, est tout aussi enthousiaste. « Avant, les bureaux d'Emploi-Québec étaient pleins de chômeurs. Maintenant ce sont les entreprises qui nous appellent parce qu'elles ont besoin de main-d'œuvre. C'est un plus beau problème à résoudre. »

« On prévoit que 300 000 emplois seront créés dans les prochaines années, le contexte est extrêmement favorable, la croissance économique remarquable,



poursuit la ministre. Avec un taux de chômage de 8,2 % et une réduction de 18 % des familles bénéficiaires de l'aide sociale, c'est du jamais vu depuis les années 1970 ! »

Paradoxalement, les entreprises se dotent de critères d'embauche de plus en plus exigeants. Elles ne veulent plus d'un simple vendeur, mais d'un conseiller qui sera capable de se servir d'Internet. « Elles veulent des gens formés, polyvalents, capables d'assumer la culture de la nouvelle économie », dit M. Pelletier.

« À partir du moment où les étudiants choisissent une formation professionnelle, ils trouveront de l'emploi, poursuit-il. Actuellement, ceux qui ne parviennent pas à trouver du travail n'ont peut-être pas de diplôme à présenter. S'ils se qualifient par des cours d'appoint, ils réussiront à intéresser un employeur. »

En plus de cibler 1000 entreprises et organismes prêts à recruter, le *Guide de l'emploi* comporte un dossier sur la désaffection des jeunes envers les sciences, pourtant considérées comme un domaine d'avenir.

Un sondage Léger et Léger, publié dans le guide, indique notamment que 27,5 % des Québécois pensent que le principal obstacle qui empêcherait les jeunes d'opter pour un choix de carrière dans le domaine des sciences et de la technologie est le nombre trop élevé d'années d'études.

« Les Québécois ont une perception des sciences comme étant un secteur d'emploi très exigeant, dit M. Pelletier. Pourtant, on retrouve dorénavant cette exigence dans tous les secteurs d'emploi. »

Le guide comprend également un dossier sur la pénurie qui paralyse le secteur de la santé, où pas moins de 2500 postes restent à combler. Un dossier non pas signé par des journalistes, mais plutôt par des fonctionnaires des régies régionales de la santé du Québec.

« C'est une nouveauté de se lancer dans une campagne de recrutement d'une telle importance, explique Jocelyne Juneau, directrice des ressources humaines de la régie régionale de Laval et coordonnatrice du dossier. On y voyait un moyen de se faire connaître sous un jour plus attrayant que dans les journaux. »

Le guide a été réalisé grâce à une subvention de 80 000 \$ du gouvernement québécois et 25 000 exemplaires seront distribués gratuitement dans les institutions d'enseignement et les centres locaux d'emploi (CLE).

Par ailleurs, le Ve Salon Éducation Formation Emploi (SEFE) réunira pour la première fois des représentants d'une centaine d'entreprises afin de permettre aux visiteurs de faire le lien entre les formations proposées par les institutions d'enseignement et le monde du travail. Cela se passe du 12 au 15 octobre, à la Place Bonaventure.

Policier ivre

Deux fois plus d'alcool dans le sang que permis

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'AGENT de la Sûreté du Québec appréhendé par deux policiers de Laval, le 29 juillet dernier sur l'autoroute des Laurentides, avait, selon les tests sanguins, deux fois plus d'alcool dans le sang que la limite permise pour conduire un véhicule moteur.

Clodiène Côté, 45 ans, qui était au volant d'un véhicule banalisé de la SQ, devra comparaître prochainement en cour municipale de Laval pour faire face à une accusation de conduite avec facultés affaiblies.

Deux agents de la police de Laval passaient sur l'autoroute lorsqu'ils ont été témoins d'un accident, au sud du boulevard Sainte-Rose. Même s'ils n'étaient pas dans leur territoire — les autoroutes sont sous la juridiction de la SQ —, les policiers ont immobilisé leur véhicule afin d'aller s'enquérir de l'état du conducteur du véhicule qui avait capoté.

Ils se sont rendu compte qu'il était sous l'influence de l'alcool. Ils ont aussi appris que c'était un policier provincial agissant comme agent double.

Quand les agents de la SQ sont arrivés, leurs deux collègues les ont informés de la situation. Par mesure de transparence, on a demandé aux policiers lavallois de s'occuper du cas du conducteur. L'agent visiblement en état d'ébriété a été mis en état d'arrestation avant d'être conduit à l'hôpital du Sacré-Coeur pour faire soigner une blessure légère. Une fois à destination, une prise de sang a été faite avec le consentement du blessé.

Le dossier Repentigny

Par ailleurs, le directeur de la police de Longueuil, Réjean Fortin, a indiqué hier que l'enquête confiée à son service concernant un agent de la SQ qui aurait été intercepté avec les facultés affaiblies au volant de sa camionnette à Repentigny n'était pas encore terminée. Il va falloir attendre deux semaines environ avant de connaître les recommandations qui seront faites à un procureur de la Couronne qui travaille à l'extérieur du district judiciaire de Joliette.

Cet agent de la SQ, attaché à l'escouade des renseignements criminels et en congé de maladie lorsqu'il a été intercepté, aurait profité de largesses des policiers municipaux au moment de l'incident. Au lieu de le mettre en état d'arrestation, ils lui auraient permis de dégriser en prenant quelques heures de sommeil au poste de police.

Le directeur de la police de Repentigny, Serge Daoust, a ordonné une enquête interne sur la conduite de ses policiers. Et hier, il a mentionné qu'il allait rencontrer le 17 octobre son inspecteur-chef chargé de l'enquête interne afin de prendre connaissance de son rapport. Le conseiller juridique de la police sera aussi présent. Cinq policiers font l'objet de l'enquête interne, dont le président de la Fraternité des policiers de Repentigny, Éric Racette.

Fini la cavale

RECHERCHÉ depuis plus d'un an relativement au meurtre d'un revendeur de drogue, Daniel Bélisle a vu sa cavale prendre fin abruptement durant le congé de l'Action de grâce. L'homme de 46 ans se traitait au domicile d'un ami, dans un immeuble à appartements du 1901, rue du Havre, dans l'est de la métropole, quand les sergents-détectives Roger Agnési et Réal Meloche, de la section des homicides du SPCUM, s'y sont pointés et l'ont arrêté vers 9 h 55 lundi.

Bélisle avait disparu de la circulation le 25 juillet 1999, jour de l'assassinat de Guy Lescadre, également âgé de 46 ans, abattu par balles dans son petit logement du 1980, rue Sainte-Catherine Est. Bélisle a été accusé de meurtre prémédité et de tentative de meurtre au palais de justice de Montréal.



PHOTO RÉMI LEMÉE, La Presse

Photos, correspondance, textes

Les Archives nationales du Canada viennent d'acquérir les archives personnelles des D^{rs} Lucielle Teasdale et Piero Corti, qui ont consacré leur vie à soigner les malades en Ouganda. Le fonds se compose entre autres de correspondance intime et d'affaires, de photographies et de textes de conférences. L'archiviste national du Canada, Ian E. Wilson, pose ici en compagnie de Piero Corti, qui tient entre ses mains une lettre de son épouse écrite en 1961. Le D^r Lucielle Teasdale est morte du sida en 1996.

Vingt-trois chauffeurs d'autobus réclament 3,2 millions à la STCUM

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Vingt-trois chauffeurs d'autobus ont déposé hier en Cour supérieure une poursuite de 3,2 millions contre la Société de transport de la CUM, alléguant qu'ils ont été lésés dans leurs droits fondamentaux quand cette dernière a décidé d'annuler un examen qu'ils avaient passé avec succès.

L'affaire a débuté lors du lancement d'un concours en 1988

afin d'engager des chauffeurs d'autobus. Au début des années 90, les 23 candidats participent au concours et réussissent les nombreux examens requis pour occuper un poste de chauffeur. Normalement, leurs noms devraient être inscrits sur une liste jusqu'à ce qu'ils soient appelés à occuper des postes permanents.

En février 1996, la STCUM leur fait parvenir une lettre les avisant que le processus d'embauche est momentanément gelé, mais qu'ils seront les premiers appelés aussitôt que des postes s'ouvriront.

Or, en juin 1998, la société avise les candidats qu'elle a mis fin, le 30 avril 1998, à la banque de candidatures aux postes de chauffeur. Le chef de division des ressources hu-

maines, Bernard Turgeon, s'en explique en disant que trop de temps s'est écoulé depuis le dernier concours public. Il les invite à participer à un autre concours et à repasser toutes les étapes, incluant le tirage au sort des candidatures.

Les postulants se révoltent alors contre cette décision et font parvenir une mise en demeure à la STCUM le 1^{er} septembre 1998.

Deux semaines plus tard, la STCUM leur annonce qu'elle a révisé sa décision du mois de juin. Du coup la candidature des chauffeurs est considérée et les 23 postulants sont embauchés entre le 9 octobre 1998 et le 5 mars 1999. Cependant, la STCUM refuse de tenir compte des pertes encourues par les candidats en raison du re-

tard dans leur embauche.

Les chauffeurs réclament donc les salaires non versés par la STCUM, de 21 308\$ à 40 764\$ selon la date d'embauche, ainsi que les avantages sociaux (entre 2500 et 5000\$ selon les cas) à compter du 4 mai 1998, invoquant les torts subis, le niveau de stress ressenti, leur dignité perdue et les pertes financières que cette affaire a entraînées.

Ils réclament aussi des dommages moraux et exemplaires de même qu'une compensation pour l'ancienneté perdue, le tout pour un total de 3,2 millions.

Les demandeurs sont défendus par M^{re} Gérald Lafrenière tandis que la STCUM entend se faire représenter par les avocats de son contentieux.

Québec et Ottawa versent six millions au Musée ferroviaire canadien

LE MUSÉE ferroviaire de Delson/Saint-Constant prend de l'expansion et inaugure un nouveau concept, Exporail, qui aura pour mission de faire connaître non seulement l'histoire du chemin de fer, mais aussi celle des tramways.

«En mai 2002, Exporail offrira au Musée ferroviaire canadien l'occasion de devenir un attrait touristique de grand calibre, grâce à un tout nouveau pavillon et de nouvelles attractions», a annoncé le porte-parole du musée, Yves Gladu. Le nouvel édifice avec mezzanine abritera 12 nouvelles voies ferrées pouvant exposer près d'une

cinquantaine de véhicules ferroviaires, une fosse d'observation aménagée pour voir le dessous d'une locomotive, de nouvelles salles d'exposition (dont une consacrée aux trains miniatures), un centre d'archives et une bibliothèque spécialisée.

Exporail constitue un investissement de 10,4 millions qui sera financé par les contributions de décideurs locaux et la participation financière des gouvernements provincial et fédéral, qui verseront trois millions chacun au projet.

«Notre participation à cet important projet se veut une reconnais-

sance du caractère unique du musée, a déclaré le ministre du Revenu national et secrétaire d'État responsable de Développement économique Canada, Martin Cauchon. La mise en place d'Exporail permettra au Musée ferroviaire de se doter d'installations de calibre mondial et, ainsi, d'attirer une clientèle internationale.»

Le député péquiste de La Prairie, Serge Geoffrion, a pour sa part rappelé que son gouvernement avait, en 1997, annoncé un accord de principe pour une subvention de 3 415 000\$ «à condition que le gouvernement fédéral investisse un montant équivalent».

La décision du gouvernement fédéral était fort attendue, car pour la réussite de cet important projet, la participation de tous les paliers de gouvernement était nécessaire, a soutenu M. Geoffrion. Autrement, le projet Exporail était en péril et, à terme, l'existence même du musée.

Le Musée de Delson/Saint-Constant a vu le jour en 1961 sur l'initiative de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire et «a le potentiel de devenir le plus grand et le plus prestigieux attrait touristique dans le créneau du transport ferroviaire», selon ses responsables.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?				
Cirrus LX 2000 # 002431 16 995\$* • Moteur 2.4l, 16 valves 150 ch • Groupe électrique • Climatiser • Lecteur CD • Déverrouillage sans clé 0% financement jusqu'à 48 mois	Caravan 2000 21 388\$* • Moteur 3l, V6 • Groupe électrique • 2 portes coulissantes • Climatiser 0% financement jusqu'à 48 mois	Cherokee Sport 2000 4X4 24 995\$* • Moteur 4 l, Power tech 1-6 190 ch • Climatiser • Groupe électrique 0,8% financement jusqu'à 48 mois	Neon 2001 0% financement jusqu'à 60 mois • Moteur 2l, 4 cyl., 16 valves, 132 ch • Radio AM/FM cassette • Climatiser • Roues en alliage 15 po	Intrepid 2000 # 1357-A 18 995\$* / plus taxes • Climatiser • Groupe électrique BAS KILOMÉTRAGE
POINTE-CLAIRE CHRYSLER JEEP Adresse Internet: HTTP://WWW.PTE.CLR-CHRYSLER.COM * Taxes, transport et préparation en sus. Photos à titre indicatif 335, boul. Brunswick (face au Centre Fairview) «Une entreprise familiale dans une communauté de familles» (514) 694-8333 Mtl 990-0183				

La Cour refuse une déposition sur vidéocassette

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME — Le juge Jean LaRue a déclaré inadmissible la déclaration enregistrée sur vidéocassette par l'adolescent accusé du meurtre prémédité de ses parents. Cette déposition a été enregistrée par un policier de la SQ le 23 mars, quelques heures après la découverte des deux corps à Arundel, dans les Hautes-Laurentides.

L'avocat de la défense, Guy Poupert, a en conséquence réclamé hier que le juge, qui siège en chambre de la jeunesse de la Cour du Québec à Saint-Jérôme, réduise l'accusation portée contre son client de meurtre prémédité à meurtre non prémédité.

Pour Me Poupert, il n'existe plus aucun élément pouvant conduire à une accusation de meurtre prémédité. Il a rappelé que le voyage que les parents de l'accusé voulaient faire à Toronto n'était pas une fiction, mais bien une réalité comme il a été démontré au procès. Et que c'est pour cette raison que l'accusé avait dit à des amis que ses parents allaient partir en voyage et qu'il ferait une fête en leur absence pour marquer son anniversaire de naissance.

Me Poupert a aussi fait allusion à l'homicide involontaire et à une défense d'aliénation mentale en vertu de l'article 16 du Code criminel. Il a d'ailleurs souligné que deux spécialistes, des psychiatres selon toute vraisemblance, viendront témoigner pour la défense.

En réplique à son collègue de la défense, la procureure de la Couronne, Nathalie Duperron-Roy, a soutenu que l'adolescent avait planifié l'assassinat de ses parents et que l'accusation de meurtre prémédité devait donc demeurer.

Elle a rappelé quelques passages de témoignages, dont celui du pathologiste qui a indiqué que la mère de l'accusé avait reçu 29 coups de marteau avant d'être atteinte d'un coup de feu.

Elle a aussi rappelé que la sœur de l'accusé avait mentionné que son frère lui avait dit le 22 mars (peu de temps après la découverte des deux corps) qu'il allait faire un grand ménage dans la maison. Pour Me Duperron-Roy, il y a plusieurs éléments qui démontrent la planification des meurtres.

Le juge LaRue doit rendre sa décision aujourd'hui sur la requête de Me Poupert et si elle est positive pour la défense, un premier expert viendra témoigner en après-midi.

Quant à sa décision de ne pas admettre la déclaration de l'accusé, le juge n'a pas dit quand il en donnerait les motifs.

Meurtre d'une adolescente à Lachute: le suspect de 15 ans comparait en Cour juvénile

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME — La Couronne a retiré, hier, une demande qu'elle avait faite pour traduire devant un tribunal pour adulte l'adolescent de 15 ans qui aurait conduit, sur son VTT, Aylin Otano-Garcia dans une carrière de Lachute, où elle a été assassinée. Par contre, Me Lucie Gingras a fait savoir au juge qu'elle veut toujours que l'autre accusé, celui qui aurait battu à mort l'adolescente de 15 ans à coups de bâton de baseball le 12 juin dernier, soit traduit devant un tribunal pour adultes. La procureure de la poursuite fera connaître ses arguments les 27 et 30 novembre ainsi que le premier décembre. Cet accusé est aussi âgé de 15 ans.

L'adolescent qui aurait conduit la victime dans la carrière avait l'entière confiance d'Aylin Otano-Garcia.

L'assassinat de cette adolescente avait bouleversé toute la région de Lachute. Tout comme ses tueurs allégués, Aylin Otano-Garcia fréquentait la polyvalente Monseigneur-Lacourse.

Au tout début des procédures, le juge Normand Lafond, de la chambre de la jeunesse à Saint-Jérôme, avait décrété un huis clos. À l'avocat des médias qui contestait sa décision, il avait signalé qu'il avait pris cette décision parce qu'il s'attendait à une preuve difficile et il avait qualifié de « récit d'horreur et d'odieux » les faits qui lui ont été relatés. Il par la suite modifié sa décision.

Même si le huis clos a été levé, les journalistes ne peuvent rapporter ce qui se dit devant le tribunal à cause d'un interdit de publication.

La beauté de l'atTraction intégrale Subaru 2001

Saviez-vous que...

La traction intégrale n'a rien de nouveau. En fait, Subaru a créé sa première Berline à traction intégrale en 1974. Depuis, Subaru a fait bien du chemin...

L'expert Jacques Duval a écrit récemment que la Outback de Subaru est la voiture quatre saisons par excellence et qu'il faudrait ériger un monument à son inventeur...

La Forester de Subaru est le meilleur véhicule tout-terrain de sa catégorie selon le Guide de l'Auto 2000 et le Insurance Institute for Highway Safety...

La Impreza de Subaru remporte régulièrement les honneurs aux plus grands rallyes internationaux. Le duo Tom McGeer et Mark Williams, au volant d'une Impreza, conserve la première place au Championnat canadien des rallyes Subaru 2000 qui comporte huit courses durant l'année 2000...

La classique Legacy de Subaru a été élue à cinq reprises Voiture de l'année par l'Association des journalistes automobiles du Canada...

Ce n'est pas tout et n'importe quel concessionnaire Subaru pourra vous en parler plus longuement!



Jean-Luc Brassard
2 fois champion du monde en ski acrobatique

OUTBACK AUTOMATIQUE



399\$*

- Traction intégrale
- Différentiel arrière auto-bloquant
- Climatiser - Freins ABS
- Moteur 2,5 litres, 165 ch.
- Sièges avant chauffants
- Groupe électrique
- Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Et beaucoup plus...

2001

FORESTER L



339\$*

- Traction intégrale
- Climatiser - Freins ABS
- Porte-bagages sport
- Rétroviseurs dégivrants
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Moteur 2,5 litres, 165 ch.
- Transmission manuelle
- Et beaucoup plus...

2001

IMPREZA RS



379\$*

- Traction intégrale
- Différentiel arrière auto-bloquant
- Climatiser
- Moteur 2,5 litres, 165 ch.
- Freins ABS/roues en alliage 16 po.
- Toit ouvrant électrique à inclinaison
- Transmission manuelle
- Lecteur CD
- Et beaucoup plus...

2001

LEGACY BRIGHTON FAMILIALE



24 295\$*

- Traction intégrale
- Climatiser
- Freins ABS
- Deux coussins gonflables à l'avant
- Lève-glaces/verrouillage électriques
- Transmission manuelle
- Et beaucoup plus...

2001



Subaru Auto Centre Montréal (514) 937-4235	John Scotti Subaru Saint-Léonard (514) 725-6777	ADM Automobiles Subaru de Laval (450) 668-6041	Subaru Ste-Agathe Ste-Agathe-des-Monts (819) 326-1600 1 800 463-1600
Subaru Longueuil Longueuil (450) 677-6361	Subaru St-Hyacinthe Saint-Hyacinthe (450) 773-5262 (514) 332-0062	Carrefour Subaru Auto Sainte-Rose (450) 625-1114	Caron Subaru Valleyfield (450) 371-8511
Concept Automobiles Granby (450) 372-2007	Lachute Subaru Brownsburg (450) 562-0262	Subaru Repentigny Repentigny (450) 585-9950 (514) 891-9950	Subaru St-Jérôme Saint-Jérôme (450) 476-6165
Joliette Subaru Joliette (450) 755-1055		Subaru des Sources Dollard des Ormeaux (514)683-3880	

**Prix détails suggérés du fabricant. Transport et préparation en sus (Legacy Familiale Brighton). *Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Outback familiale : versement initial de 3 295 \$ ou échange équivalent. Impreza RS et Forester L : versement initial de 2 995 \$ ou échange équivalent. Allocation de 20 000 km par année, 8 ¢ du km excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve d'approbation de crédit. Les modèles illustrés peuvent différer. Détails chez votre concessionnaire. www.subaru.ca

2000 écoliers affectés par une grève du transport scolaire

MARTHA GAGNON

VALLEYFIELD — Une grève dans le transport scolaire affecte 2000 élèves d'une dizaine d'écoles de Salabery-de-Valleyfield.

Les employés syndiqués d'Autobus Venise ont débrayé hier matin, insatisfaits des négociations de leurs conditions de travail.

« Tous les parents avaient été avisés que le transport pouvait être paralysé. Dans la majorité des cas, ils ont pu s'organiser pour reconduire leur enfant à l'école », a expliqué hier Richard Bergevin, directeur du service de transport à la Commission scolaire La Vallée des Tisserands. D'après les évaluations, très peu d'élèves ont été absents en raison de la grève.

La commission scolaire a immédiatement envoyé un avis au transporteur dans lequel elle affirme que, si le conflit n'est pas réglé d'ici sept jours, elle prendra les moyens nécessaires pour assurer le service. « Nous pouvons aller jusqu'à résilier le contrat d'environ 500 000 \$. Il y a aussi des pénalités prévues dans le contrat pour les inconvénients subis. On espère que la grève sera de très courte durée », dit M. Bergevin.

Le conflit touche uniquement les municipalités de Valleyfield et de Grande-Île.

Toujours pas d'entente à Saint-Jean-sur-Richelieu

MARTHA GAGNON

Même si les services municipaux sont rétablis, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu n'est pas encore parvenue à s'entendre avec ses employés.

Les cols blancs et les cols bleus devraient tenir des assemblées syndicales jeudi pour décider des actions à prendre. « Nous allons demander un mandat adéquat. Un vote de grève n'est pas écarté », a expliqué hier le conseiller syndical, Fernand Clérycy. Une demande a toutefois été adressée hier au ministère des Affaires municipales pour la nomination d'un conciliateur.

Du côté de l'administration, le maire, Myroslaw Smereka, affirme que la Ville est « disposée et disponible » pour négocier. Aucune rencontre n'était toutefois prévue hier.

Le Conseil des services essentiels n'a pas jugé nécessaire de rendre une ordonnance à la suite du débrayage illégal de la semaine dernière. « Les parties ont convenu que les moyens de pression exercés le seront dans le respect du Code du travail », souligne la Ville dans un communiqué de presse.

M. Clérycy accuse l'administration de « manquer d'honnêteté intellectuelle ». Il trouve inacceptable le fait que la Ville tente de lier les négociations des cols bleus avec celle des cols blancs. « Je n'ai jamais vu ça, dit-il. Même s'il y a une entente de principe avec les cols bleus, le conseil municipal refuse qu'elle soit approuvée tant que la convention des cols blancs ne sera pas réglée. Ces derniers se plaignent de ne pas être traités comme les autres groupes d'employés sur le plan salarial. »



Judy Lord

Adolescente disparue

À LA DEMANDE de sa famille, les policiers de Laval recherchent Judy Lord, une adolescente de 16 ans disparue de son domicile depuis le 21 juillet. Elle mesure 1,70m, pèse 50 kilos, a les cheveux châtain mi-longs et les yeux pers. Comme signe particulier, elle a deux grains de beauté sur la joue gauche. Toute information pouvant permettre de retrouver l'adolescente peut être transmise en toute confidentialité à la Sûreté municipale de Laval, à (450) 664-5200.

Aide aux jeunes sans-abri

La Presse

LES JEUNES QUI TRĂINENT d separ s parmi les punks de la rue Sainte-Catherine sont la raison d' tre d'un mouvement anonyme qui veut les aider   se sortir de leur mal de vivre.

C'est bien simple, explique un des fondateurs de RDA (Regroupement d'entraide anonyme), G rard Laverdure, on propose   ces jeunes (18   25 ans), des th rapies, en groupe ou individuellement, avec des sexologues ou psychologues, pour les confronter   leurs probl mes. « Notre client le est la plus  corch e qu'on trouve ici, raconte G rard. Ils sont victimes d'agressions sexuelles, et trempent dans la drogue et l'alcool. »

RDA loge   la m me adresse, ou presque, que ces jeunes d sabus s, dans un sous-sol d' glise, au carrefour de la main et de Sainte-

Catherine, tout juste en face des Foufounes  lectriques, l  o  errent les marginaux.

« Ce sont des enfants de parents absents. Ils ont  t   lev s la cl  au cou, sans mod le   qui s'identifie, comme ils le disent si bien. Ils ne savent pas exprimer leurs  motions, pas plus qu'ils n'arrivent   faire la distinction entre amour et affectivit , plaisir et sexualit  », explique Marl ne Harvey, sexologue oeuvrant aupr s des jeunes depuis des ann es, aujourd'hui   RDA.

Toutes les activit s de RDA sont financ es par les dons du public. Tout s'y d roule sous le couvert de l'anonymat, pour favoriser l'expression des malaises. Car on retrouve ici tant des agresseurs que des agress s, ou des victimes devenues pr dateurs, lors des s ances quotidiennes de th rapie. RDA loge au 110, rue Sainte-Catherine Est. Renseignements : 871-0200.

On s'entraide dans l'ouest de l' le

La Presse

Parce que la d tresse humaine n'a pas de fronti re, c'est en partageant leurs richesses que les grandes entreprises implant es dans l'ouest de l' le soutiennent l'action de groupes communautaires locaux.

C'est par l'entremise de Partage-action, un organisme de collecte et de distribution de fonds lanc  gr ce   une dotation de d marcage (200 000 \$) de la compagnie pharmaceutique Pfizer, que se forge une solidarit  pour les organismes communautaires dans ce secteur de l' le de Montr al.

Pr sid  par un haut dirigeant de la Banque Royale, Pierre Arvisais, qui est accompagn  au conseil d'administration de leaders de la communaut  d'affaires, Partage-action vient de lancer sa campagne annuelle de financement avec un objectif de 200000 \$.

Les porte-parole de l'organisme ont accept  deux premiers dons du Fonds de bienfaisance des employ s de Merck Frosst et de la Banque TD, lors du lancement de cette troisi me campagne de souscription.

Les fonds recueillis seront distribu s   onze organismes du milieu,   savoir : ANEB (Association qu b coise d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie), AWISH (Association d'entraide d'arthrite de l'Ouest-de-l' le), Association de l'Ouest-de-l' le pour les handicap s intellectuels, Centre de ressources communautaires de l'Ouest-de-l' le, Perspective communautaire en sant  mentale, Projet communautaire Pierrefonds, Les Services   la famille Amcal, l'Ecomuseum, le Service d'intervention psycho-social, l'Orchestre symphonique des jeunes de l'Ouest-de-l' le, le Centre Bienvenue.

Renseignements : (514) 696-3667.

Marche mondiale des femmes

2000

contre
la pauvret  et la violence
faite aux femmes

Pour que  a change

Le samedi 14 octobre, au Parc Lafontaine
grand rassemblement qu b cois, d part   12h00

D s 9h30, sous les tentes, des musiciennes, des com diennes et des animatrices entra neront adultes et enfants dans une s rie d'animations ludiques et  ducatives

Pour information : (514) 876-0166 www.ffq.qc.ca/marchequbec

Solution Cellulaire 514.368.4000
Discount
La Presse
Une initiative de : la F D RATION DES FEMMES DU QU BEC et de tout le mouvement des femmes

la lait UPA L'Union des producteurs agricoles
TCOMM 105.7 RYTHME FM



POUR PRENDRE VOTRE PLACE, LISEZ LE MODE D'EMPLOI.

MODES D'EMPLOI. DEMAIN, NE MANQUEZ PAS LE DERNIER DE 6 FASCICULES GRATUITS R DIG S PAR LA JOURNALISTE DANIELLE BONNEAU POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT AM LIORER LEUR EMPLOI OU QUI EN CHERCHENT UN.

AUJOURD'HUI. LA BO TE   OUTILS. VOICI LE N CESSAIRE DU PARFAIT CHERCHEUR D'EMPLOI. DU CURRICULUM VIT    L'ENTREVUE, UNE FOULE DE TRUCS POUR BIEN SAVOIR SE VENDRE ET  VITER LES PI GES. PUISQU'ON N'A JAMAIS UNE DEUXI ME CHANCE DE FAIRE UNE BONNE PREMI RE IMPRESSION...



La Presse EN COLLABORATION AVEC **Qu bec** Emploi-Qu bec

EN BREF

Sept ans de prison

Derek Myles, 21 ans, a  t  condamn    sept ans de prison hier pour l'homicide involontaire d'un adolescent de 15 ans, Manuel Pouw, survenu le 22 ao t 1999. Le jeune Pouw avait  t  pris   partie par Myles alors qu'il voulait pr ter main-forte   un de ses amis qui venait de se faire agresser dans la rue par un inconnu. Apr s avoir re u quelques coups de poing de Myles, Manuel Pouw s' tait  croul  en pleine rue pour ne plus se relever. La couronne r clamait huit ans de p nitencier alors que la d fense en demandait deux. L'avocate de Derek Myles a laiss  entendre qu'elle pourrait porter la sentence en appel.

 cole ferm e

L' cole FACE de la Commission scolaire de Montr al sera ferm e aujourd'hui en raison d'un retard dans les travaux de r fection du syst me de chauffage, commenc s cet  t . Jusqu'  maintenant, le non-fonctionnement du syst me n'avait pas pos  de probl me, mais les temp ratures fraiches des derniers jours ont amen  la direction de la CSDM   suspendre les cours pour aujourd'hui.

Un d tenu s' vade

Gary Savage, un d tenu d'une institution   s curit  minimale, s'est  vad  le 8 octobre lors d'une permission de sortir pour raison m dicale.  g  de 34 ans, l'homme purge une sentence de quatre ans pour vol, fraude, usage de faux et  vasion de garde l gale. Il mesure 1m82, p se 93 kg, a les cheveux bruns, les yeux verts et le teint p le. Le Service correctionnel du Canada a ouvert une enqu te. Toute information peut  tre communiqu e   la police.

Audience du Conseil des services essentiels

Ayant eu vent que les membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) avaient l'intention de participer   un rassemblement d'envergure provinciale aujourd'hui, le Conseil des services essentiels a convoqu    une audience publique de nombreux syndicats et employeurs de diff rentes r gions du Qu bec tard hier soir afin de « faire enqu te sur la situation » et de permettre aux parties de « pr senter leurs observations ». Parmi les parties convoqu es, on compte l'Union des municipalit s du Qu bec (UMQ), la Ville de Qu bec, la Communaut  urbaine de Montr al, la Ville de Laval et la Ville de Longueuil. L'audience devait se poursuivre pendant la nuit et pourrait mener   une ordonnance du Conseil.

Agression arm e   Saint-Laurent

Un homme de 19 ans, membre d'un gang de rue, a  t  poignard  dans le dos   la suite d'une altercation hier soir vers 21h30, pr s de l'intersection des rues O'Brien et Cl roux   Saint-Laurent. Il a eu un poumon perfor , mais on ne craint pas pour sa vie. Un adolescent de 14 ans, qui ferait partie du m me gang, a  galement  t  bless    la tempe. Il a obtenu son cong  de l'h pital. Trois mineurs seraient impliqu s dans l'incident et  taient interrog es par les policiers tard hier soir. Selon la police, les victimes refusent de collaborer   l'enqu te.

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, H ma-Qu bec attend les donneurs aux endroits suivants :

- Montr al : centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (m tro Pr fontaine), de 10 h   17 h 30 ;
- Montr al : h pital Saint-Luc du CHUM, auditorium, 1112, rue Sanguinet (angle boul. Ren -L vesque Est), de 9 h   16 h. Objectif : 90 donneurs ;
- Saint-Eustache : club Kiwanis Saint-Eustache en collaboration avec les Filles d'Isabelle de Saint-Eustache, salon des Chevaliers de Colomb, 109, rue Saint-Nicolas, de 10 h   20 h 30. Objectif : 375 donneurs ;
- East Angus : sous la pr sidence d'honneur du maire de East Angus en collaboration avec la Caisse populaire Desjardins de East-Angus (dans le cadre de la semaine Desjardins),  glise Notre-Dame-de-la-Garde, 118, Jameson, de 14 h   20 h 30. Objectif : 175 donneurs ;
- Masson-Angers :  cole primaire aux Quatre-Vents, 1115, de Neuville, de 14 h   20 h. Objectif : 150 donneurs.

VACANCES / VOYAGE



Des visiteurs quittent la maison de la romancière Laura Ingalls Wilder, auteure de *La Petite Maison dans la prairie*.



Les touristes s'intéressent aux moindres détails du contenu de la maison de Laura Ingalls.

Sur les traces de Laura Ingalls Wilder à Mansfield

Associated Press

PAR UN MATIN brumeux d'août 1894, Laura et Almanzo Wilder tirent pour la première fois leur chariot dans les rues de Mansfield. À l'arrière repose la petite Rose qui bâille au terme d'un long voyage.

La petite famille vient d'écouler deux mois de sa vie sur les routes poussiéreuses du Dakota du Sud, fuyant la disette, la mort d'un nouveau-né ainsi qu'une famille élargie victime de la maladie.

Droit devant il y a l'espoir d'une vie nouvelle. Les monts Ozark sont couverts de chênes ombragés et de grands pommiers rougeoyants. Quant aux eaux, elles sont aussi limpides que la glace. La scène est si touchante qu'Almanzo, habituellement fermé comme une huître, ne peut s'empêcher d'émettre le commentaire suivant : « Ce pays est magnifique. »

Cent ans après l'arrivée du couple dans la ville, des dizaines de milliers de personnes se déplacent encore vers cette petite ville espérant y voir ce que Laura y a aperçu et découvrir peut-être ce qui l'a inspiré lorsqu'elle écrivit dans sa ferme son livre *Little House*.

« Les gens qui viennent ici ont habituellement lu préalablement son bouquin, détermine Jean Coday, présidente de la Laura Ingalls Wilder Home Association. Ils considèrent l'auteure comme une amie très proche. »

Le livre de Laura, portant sur les aventures de sa famille pionnière — constituée de Ma et Pa ainsi que de ses soeurs Mary, Carrie et

Grace — a su toucher d'une manière ou d'une autre des millions de lecteurs et ce aussi bien en Allemagne et au Japon, ajoute la présidente de l'organisme.

Après la Deuxième Guerre mondiale, le département d'État américain a inscrit son oeuvre au programme d'études de ces pays belligérants, pour sensibiliser les enfants d'ailleurs aux difficultés vécues par les familles qui ont construit l'Amérique.

« Ces enfants ont grandi avec le livre, dit Coday, il ne faut donc pas s'étonner de les voir affluer ici pour établir un contact physique avec ces lieux. »

De fait, les Wilder, peu après leur venue à Mansfield, ont élu domicile dans un rudimentaire réduit en rondins à 2,5 kilomètres du centre d'activité, de manière à permettre à la petite Rose de se rendre à l'école à pied. Quatre cents arbrisseaux entouraient alors leur... propriété. Malgré le fait qu'elle eut laissé Ma et Pa Ingalls ainsi que ses soeurs à De Smet au Dakota du Sud, l'humour de Laura n'en semblait pas trop affectée.

« Il y a ici tout ce que l'on peut

désirer, écrivit-elle ultérieurement dans son journal personnel publié sous le titre *On the Way Home*. Il y a une très bonne école, autour du parc deux magasins généraux, deux pharmacies, la banque, des étables ainsi qu'un forgeron. On y trouve également plusieurs coquettes maisons sous les arbres. »

Sans perdre de temps, elle s'engagea dans une vie sociale très active en participant aux diverses organisations locales et plus particulièrement à la création de la librairie du comté de Wright.

Ses devoirs civils étant remplis, Wilder entreprit d'écrire des livres inspirés de son enfance et plus précisément de sa vie durant la période s'étalant de 1870 à la fin de 1880. Elle était âgée de 65 ans lorsque son premier bouquin, *La Petite Maison dans les grands bois* fut publié, en 1932 chez Harper & Row.

Les dix livres qui suivirent eurent un succès phénoménal dans le monde. Il va de soi que cette gloire rejaillit sur la localité de Mansfield.

« Chacun ici aimait M^{me} Wilder, confie Jean Coday. Les gens la rencontraient ici et là dans notre petit coin de pays mais fort peu savaient

de fait qu'elle était écrivaine. Ce n'est qu'après sa disparition, à l'âge de 90 ans, qu'ils en prirent réellement conscience en voyant affluer ici l'argent généré par les touristes. »

Dans le parc Mansfield, un bronze de Laura prédomine alors qu'à proximité se trouvent des statues représentant les têtes de l'héroïne, d'Almanzo et de leur fille Rose.

La maison des Wilder, que le couple mit 20 années à compléter, fit l'objet d'un don après le décès de l'auteure. Puis en 1971, trois ans après la mort de Rose, alors âgée de 81 ans, l'association qui en hérita établit un musée près de la bâtisse.

On estime à 50 000 le nombre de visiteurs qui afflueront à cet endroit. La visite guidée permet d'établir que Laura possédait une des cuisines les plus modernes de la région des Ozark après qu'Almanzo, un homme ingénieux, entreprit de pomper l'eau d'un puits pour l'acheminer dans leur poêle Montgomery daté de 1908 puis de la faire dévier ensuite dans l'évier ce qui permettait à la cuisinière, en actionnant simultanément une pompe puisant l'eau froide, d'obtenir une eau tempérée.

À un demi-kilomètre environ à l'ouest, se dresse une maison en pierre de style Tudor donnée à Rose par ses parents en 1928. Laura et Almanzo y ont vécu huit années avant d'être atteints par la maladie et de revenir à la maison de la ferme.

Le musée jouxtant la maison est abondamment pourvu en pièces déjà fort familières pour les fans. Il y a à son premier article publié, soit une lettre narrante au *De Smet News & Leader* son voyage à Mansfield. C'est là également qu'on nous donne à voir les manuscrits de quatre de ses livres sur la *Little House*, écrits au crayon de mine sur une tablette scolaire. Ajoutons à la liste une courte-pointe, oeuvre de Mary Ingalls, la Bible que Ma et Pa donnèrent à Laura et Almanzo à l'occasion de leur mariage ainsi que plusieurs autres souvenirs ayant appartenu à des membres de la famille.

« En voyant sous une montre de verre le violon ayant appartenu à Pa — véritable objet culte pour les lecteurs —, la petite Emily Edahl, 10 ans, a retrouvé là un objet invoqué dans nombre des livres de Laura. « Nous effectuons ensemble une tournée des lieux littéraires de l'Amérique, a souligné sa mère originaire de New York. Nous ne pouvions le faire sérieusement sans passer par ici. »

Le musée historique Laura Ingalls ainsi que sa maison sont situés à Mansfield dans les monts Ozark à environ 115 kilomètres de Springfield, Missouri. Ces lieux sont ouverts du 1^{er} mars au 31 octobre du lundi au samedi, de 9 h à 10 h. En juin, juillet et août, les visites se terminent à 17 h 30. Coût d'entrée : gratuit pour les moins de six ans ; 3 \$ US pour les six à 18 ans, 5 \$ US pour les personnes âgées et 6 \$ US pour les autres.

Se marier à Saint-Martin

JANE STOKES
Édition Nouvelles

L'ÎLE DE Saint-Martin, dans les Antilles néerlandaises de la mer des Caraïbes, permet maintenant aux non-résidents de se marier sur son territoire. Jusqu'à il y a quelques années, un code civil vieux de 130 ans l'interdisait.

Le code a été modifié et les couples de toutes les régions du monde peuvent désormais s'épouser à Saint-Martin et profiter instantanément de leur lune de miel. L'île dispose de coordonnateurs de mariage qui peuvent vous aider à y convoler en justes noces. On recommande de dresser vos plans bien à l'avance.

Par exemple, la loi modifiée stipule que les couples non résidents qui veulent se marier à Saint-Martin doivent être âgés de 21 ans et plus. Les personnes divorcées peuvent se remarier, mais doivent présenter les documents requis et fournir une ordonnance de divorce valide. La loi indique que les femmes divorcées peuvent se remarier dès qu'il s'est écoulé 306 jours depuis le jugement final de divorce.

Il faut de plus obtenir la permission de résidence temporaire accordée par le lieutenant-gouverneur de Sint-Marteen, faire traduire certains documents en néerlandais et publier les bans.

Les futurs mariés devraient contacter le bureau de l'état civil, au 6, Sualiouga Road, Philipsburg, Sint-Marteen, Antilles néerlandaises. (Téléphone : 011 5995 22457 ; télécopieur : 011 5995 24267). Ils peuvent demander qu'on leur recommande un coordonnateur de mariage dans l'île.

Les couples doivent fournir une copie des extraits de naissance indiquant le nom des parents, les documents de divorce s'il y a lieu, une photocopie des passeports, deux pièces d'identité avec photo et deux photos originales. Ils faut s'attendre à payer environ 300 \$ pour couvrir les frais du certificat de mariage de même que les coûts gouvernementaux et administratifs.

Un officier de l'état civil procède au mariage lorsque tous les documents sont en ordre. Le couple peut demander à un prêtre de célébrer à nouveau la cérémonie dans un environnement tropical. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages.

Évadez-vous
CHAQUE SAMEDI DANS **La Presse** AVEC LE CAHIER **Vacances voyage**

VOYAGES EN DIRECT.COM

Voyagez maintenant et ne payez rien avant 90 jours

FLORIDE LAS VEGAS
385\$ 479\$
taxes incluses taxes incluses

CANCUN	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	1 SEM
OASIS PUERTO AVENTURAS	TOUT INCLUS	1118
ACAPULCO	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
OCEANIC 2000	CUISINETTE	837
MARGARITA	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
BRISAS BEACH CLUB	TOUT INCLUS	978
PUNTA CANA	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
FIESTA LOOKÉA	TOUT INCLUS	1098
PUERTO PLATA	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
PARADISE BEACH CLUB (ÉCONOMIQUE)	TOUT INCLUS	998
BAYAHIBE	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
CLUB VIVA DOMINICUS (BUNGALOW)	TOUT INCLUS	1098
HOLGUIN	DÉPART MIRABEL: 2 NOV. AU 16 DÉC.	
VILLA COVARRUBIAS	TOUT INCLUS	1048

PERMIS DU QUÉBEC, SIÈGES LIMITÉS - PRIX PAR PERSONNE EN OCC. DOUBLE, TAXES INCLUSES - DES SUPPLÉMENTS PEUVENT ÊTRE APPLICABLE POUR CERTAINS JOURS DE DÉPARTS. FRANCHISES DISPONIBLES 514-722-7727

CONSULTEZ NOS EXPERTS

MONTRÉAL-CENTRE UNIVERSITY	876-3676	VOYAGES DÉPÔT	374-1818	LAVAL-CENTRE	967-0772
DE LA GAUCHETIÈRE	875-5353	VILLE MT.ROYAL	344-6717	TERREBONNE	964-2273
COMP.GUY FAVREAU	878-0900	MÉTRO IBERVILLE	728-4553	LAVAL NOUV. TERRES	967-7026
SAINT-DENIS	938-8560	VILLERAY ST. SULPICE	273-4340	STE. ADÈLE	229-2499
VOY. 7 SOLEILS	848-9355	ROSEMONT	593-6082	STÉ. HYACINTHE	771-2244
BEAUBIEN	847-0477	VILLE D'ANJOU	356-3156	GRANBY	777-4244
MÉTRO BOURBROOKE	270-4440	CÔTE DES NEIGES	341-2636	LENOXVILLE	346-2277
HENRI SHERASSA	842-6644	CROSSMEREY	466-0444	HULL-OTTAWA	777-2522
	381-3810	CHOMEDEY	686-7575		

OU UN SEUL NUMÉRO SANS FRAIS 1 877 553-4732

ENVOLEZ-VOUS!

États-Unis

PHILADELPHIE	A partir de 395\$	NEW YORK	A partir de 369\$
DETROIT	425\$	BOSTON	399\$
ATLANTA	431\$	PITTSBURGH	390\$
INDIANAPOLIS	431\$	CHICAGO	395\$
DENVER	552\$	DALLAS	466\$
NEW ORLEANS	431\$	LAS VEGAS	503\$
SAN FRANCISCO	503\$	LOS ANGELES	503\$
PHOENIX	503\$	SEATTLE	571\$

Toutes taxes incluses
Pour certains départs entre le 11 oct. et le 30 novembre
Les prix sont pour une personne. Tous les prix s'entendent à partir de et varient selon les dates de départ et de retour choisies. Le tout est sujet à disponibilité et changement sans préavis. Les tarifs sont valables jusqu'au 13 octobre.

Cinquième Saison **270-1237**
1 800 5-SAISON
30, avenue de l'Épée (angle Laurier), Outremont

CARNIVAL CRUISE LINE
AVEC PATRICK NORMAN SUR LE TRIUMPH

Dép. le 27 janvier 2001

1512\$

Carnival
A chacun son plaisir!

prix exclusif Mega groupe francophone

Départ Miami
Playa del Carmen
Cozumel
Grand Caymen
Ocho Rios

NORWEGIAN CRUISE LINE
LE NORWAY anciennement MAJESTUEUX
PAQUEBOT France

Caraïbes de l'est

St-Martin/St-John/St-Thomas	Départ le 14 janv. 2001	1 286 \$
Great Stirrup Cay, Bahamas	Départ le 3 fév. 2001	1 286 \$
Miami	Départ le 24 fév. 2001	1 286 \$
	Départ le 3 et 10 mars	1 286 \$

COSTA CRUISES
Italian Style

LE COSTA VICTORIA Dép. le 7 janv. 2001 **1 424 \$**
Port escale : Cozumel, Playa del Carmen, Ocho Rios, Grand Caymen

LE COSTA VICTORIA Dép. le 4 mars 2001 **1 598 \$**
Port escale : Cozumel, Playa del Carmen, Ocho Rios, Grand Caymen

INCLUS : Vol, taxes, portuaires et transferts

MONTRÉAL	Jean-Talon	(514) 721-6822
	Centre-ville	(514) 395-9000
	Rosemont	(514) 374-5007
	LaSalle	(514) 365-8600
LAVAL	Vimont	(450) 967-2282
	Chomedey	(450) 687-6800
	Ste-Dorothée	(450) 689-1000
	Laval Centre	(450) 669-7997
RIVE-SUD	Brossard	(450) 656-9444
	Greenfield Park	(450) 672-6556
RIVE-NORD	St-Jérôme	(450) 565-8484

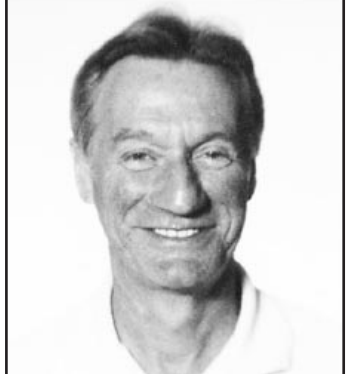
www.vascoinc.com
Permis du Québec



900 Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- BÉDARD, Marguerite**
Montréal
- BOHÉMIER-LEBEAU, Lucille**
St-Jérôme
- BORDELEAU, Charles**
Montréal
- BOULANGER, M. Yvon**
Farnham
- BOURQUE, S. Yvonne s.p.**
Montréal
- BOUTIN, Simone Gravel**
St-Hilaire
- BOYER (Decoeur) Évangéline**
Verdun
- CARDINAL (Lecavalier), Marie-Claire**
Cartierville
- CHAYER, Roger**
Montréal
- DAGENAIS, Nicole**
Pointe-aux-Chênes
- DESBIEENS, Françoise**
Richmond C.B.
- DOSEGER, Hans Rudolph**
Montréal
- DROUIN, Laurent**
- DUBÉ, Noël**
Ste-Angèle de Monnoir
- DUPRAS, Dr Luc**
L'Assomption
- FRASER, Alphonse**
Montréal
- GAGNÉ FAULKNER, Jacqueline**
Brossard
- GAGNÉ LALONDE, Florence**
- GUÉRET, Claude**
Longueuil
- HOMIER-BETIE, Rita**
Montréal
- HUARD (Leclaire), Fleurette**
Montréal
- IMBEAULT RIXOU, Aline**
Brossard
- LANCTOT, Guy**
St-Jérôme
- LA PALME, Françoise née Caron**
Brossard
- LE BLANC, YVON**
Montréal
- LEDUC, Me Paul, c.r.**
Montréal
- LEMAIRE, Clotilde**
Trois-Rivières
- L'HEUREUX, Simone**
St-Sauveur-des-Monts
- MARK, Deirdre Annis**
- MASSE, Germain**
- MASSON, Régent**
Cap-Santé
- MORENCY Varnaitis, Anne-Marie**
Montréal
- PAQUIN, Me Bernard**
- PELLETIER, Henri**
Montréal
- ROUSSEAU, Liette**
Montréal
- THIBODEAU, Jacques**
Mont Saint-Hilaire
- THOMAS (Lamoureux), Annette**
Longueuil
- VENETTE, Jacques**
St-Eustache



BOULANGER, M. Yvon
1938 - 2000

Subitement à son domicile, le 9 octobre 2000, à l'âge de 61 ans et 11 mois, est décédé M. Yvon Boulanger, époux de feu Claudette St-Denis, demeurant à Farnham. Il laisse dans le deuil ses fils, Marc (Anne Maeder); sa fille, Danielle (Serge Bourgea); ses petits-enfants, Julia, Claudel, Romy, Laurence et Sao; sa mère Mme Rose-Aimée Boulanger (feu Joseph Octave Boulanger) ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et autres parents et amis. M. Boulanger sera exposé le jeudi 12 octobre à 14 heures au salon funéraire:

F. & J.M. Désourdy inc.
205 rue Principale est
Farnham
Tél.: 450-293-4474. Téléc: 450-293-8525
fjmdesourdy@qc.aira.com

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 octobre, à 11 heures, en l'église St-Romuald (rue Yamaska, Farnham). Heures des visites: jeudi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures. Vendredi, ouverture à 9 heures. Des dons à LEUCAN seraient appréciés; formulaires disponibles au salon.

BOURQUE, S. Yvonne s.p.
S. Jeanne-de-la-Charité
À la Maison mère des Soeurs de la Providence de Montréal, le 10 octobre 2000, à l'âge de 86 ans, est décédée Soeur Yvonne Bourque, fille de feu Hyppolite Bourque et de feu Angèle Hébert de Shédiac (N.B.). Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil une soeur Mlle Julie Strada ainsi que des neveux et nièces, parents et ami-e-s. La défunte sera exposée le 12 octobre 2000 à 14 h à la

Maison mère des Soeurs de la Providence
5655, rue de Salaberry
Montréal (Qc) H4J 1J5

La Célébration de la Parole le 12 octobre 2000, à 19 h 45. Les funérailles auront lieu à la chapelle le 13 octobre 2000, à 14 h. Inhumation au cimetière Repas St-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke Est, Montréal.

Direction Alfred Dallaire inc.

BOUTIN, Simone Gravel
1910 - 2000
À St-Hilaire, le 9 octobre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme Simone Gravel Boutin. Elle laisse dans le deuil sa soeur Rose Gravel, ses neveux et nièces et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances le vendredi 13 octobre à 13 h 45 en l'église de St-Hilaire, suivi des funérailles qui auront à 14 h. Direction funéraire

Maurice Demers Inc
St-Hilaire

BOYER (Decoeur) Évangéline
À Verdun, le 8 octobre 2000, à l'âge de 102 ans et 7 mois, est décédée Évangéline Decoeur, épouse de feu Raé Boyer. Elle laisse dans le deuil ses fils Roger Aimé (Mona Ashton), Marcel (Bertha Marie-Blanche Diotalevi), ses petits-enfants, Robert, Diane, Claude et Paul ainsi que leurs conjoints, ses arrière-petits-enfants, Anthony et Nicholas, sa soeur Thérèse, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

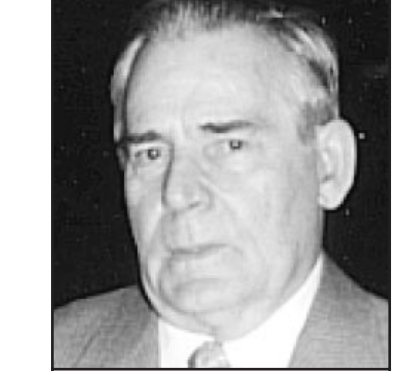
Complexe funéraire Urgel Bourgie
5551, Wellington, Verdun

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 octobre 2000 à 11 heures en l'église Présentation de Dorval et de là au cimetière Dorval. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi de 9 h 30.

CARDINAL (Lecavalier), Marie-Claire
À Cartierville, le lundi 9 octobre 2000, à l'âge de 91 ans, est décédée Marie-Claire Lecavalier, épouse de feu Léon Cardinal, mère de Nicole (Régent-Yves Desjardins), feu Michel, Denise, Yolande (Pierre-Gilles Laframboise) et Suzanne. Elle laisse également dans le deuil onze petits-enfants ainsi que plusieurs frères et soeurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent

Les funérailles auront lieu le vendredi 13 octobre à 11 heures en l'église St-Laurent et de là au cimetière St-Laurent. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.



CHAYER, Roger
1919 - 2000

À Montréal, le 9 octobre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Roger Chayer, retraité de la STCUM, époux de Lucienne Labrie. Il était le père de Michel, Micheline, Jacques et Jacqueline (Michel Théoret), le grand-père de Bernard, Luc, Edith, Sylvain et Alain Chayer, Annick, Karine, Marie-Claude et Amélie Théoret. Il laisse également dans le deuil: frères, soeurs, neveux, nièces et amis. Un remerciement sincère au personnel du C.L.S.C. Hochelaga Maisonneuve et à l'Association d'entraide Ville-Marie. Des dons à l'Association d'entraide Ville-Marie seraient appréciés. Exposé au

Complexe T. Sansregret ltée
3198, rue Ontario Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le jeudi 12 octobre à 10 heures en l'église de la Nativité et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Heures des visites: mardi et mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi de 8 h 30.

DAGENAIS, Nicole
est décédée à l'âge de 58 ans, à Pointe-aux-Chênes, le 8 octobre 2000. Fille de feu Rosario Dagenais et de Lucille Sciotte, épouse de feu Guy Landreville, elle laisse dans le deuil ses fils Patrice (Louise) et Louis-Jean (Linda), Richer ainsi que ses petits-enfants Valérie, Gabriel, Elisabeth et Anthony, sa soeur Monique, ses frères Richard et Albert et plusieurs amis. La famille recevra les condoléances à l'église St-Viateur (Laurier et Côte-Ste-Catherine, Outremont) le jeudi 12 octobre à 13 h et le service religieux suivra à 14 h. De là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Direction Urgel Bourgie

DESBIEENS, Françoise
Née à Saint-Hyacinthe, le 5 octobre 1910 et décédée à Richmond C.B., le 6 octobre 2000. Mère bienveillante de Pierre et son épouse Cassandra et de Robert et son épouse. Elle laisse dans le deuil ses petits-enfants: Patrick et son épouse Pennie, Natalie et son époux Doug, ainsi que Sarah; ses arrière-petits-enfants: Jaeden, Dominic, Zoe et Kai. Elle sera regrettée aussi par plusieurs nièces, neveux et amis. Un service en sa mémoire aura lieu à la chapelle du Richmond Funeral Home, 8420 Cambie Road, Richmond, B.C., le jeudi 12 octobre, à 14 h. Une réception suivra. À la mémoire de Françoise, un don à la Fondation des maladies du cœur peut être fait. Puisse-t-elle reposer en paix.

DOSEGER, Hans Rudolph
À Montréal, le 5 octobre 2000, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, est décédé subitement M. Rudolph Doseger, époux de Héléne Lemire "sa chouette". Il laisse dans le deuil ses fils Henri et Roland de Burlington, Ont. et leur conjointe, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses deux soeurs et un beau-frère, neveux et nièces en Suisse et Israël ainsi que de nombreux parents et amis au Québec. Les funérailles auront lieu en présence des cendres le jeudi 12 octobre à 14 heures à l'église Saint-Joseph de Mont-Royal, 1620, boul. Laird, entre Thornton et Jasper. La famille recevra vos condoléances à partir de 13 heures. Toute marque de sympathie peut se traduire par l'envoi de dons à la Société S.L.A. Sclérose Latérale Amyotrophique du Québec, 3958, Dandurand, Montréal, H1X 1P7 ou à tout autre fondation de charité de votre choix.

DROUIN, Laurent
Le 9 octobre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédé Laurent Drouin, époux de feu Fernande Grothé. Il laisse ses enfants: Louise, Jacques, Michèle, Yves, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Lui survivent aussi ses soeurs Yvette (Scheuer) et Andrée (Boileau). Selon ses souhaits, il sera inhumé dans l'intimité.

DUBÉ, Noël
1941 - 2000
À Ste-Angèle de Monnoir suite à une longue maladie, le 4 octobre 2000, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Noël Dubé, époux de Mme Ghislaine Roy, demeurant à Ste-Angèle de Monnoir. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils Frédéric (Catherine Fontaine), Etienne (Patricia Alexandre), sa belle-mère Mme Gergette Roy ainsi que ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Un service religieux, en présence des cendres aura lieu samedi le 14 octobre 2000, 14 h, en l'église de Ste-Angèle de Monnoir. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction funéraire

Résidence funéraire G. Jodoin inc.
690 Ste-Marie, Marieville
450-460-2430

DUPRAS, Dr Luc
1942 - 2000
À L'Assomption, le 9 octobre 2000, à l'âge de 58 ans, est décédé le docteur Luc Dupras. Il laisse dans le deuil son fils Jean-Luc (Geneviève Poirier), sa fille Jacynthé (Patrice Lamarre), ses soeurs Muguette et Carmen, son frère Reynald ainsi qu'autres parents et amis. Exposé vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la

Résidence funéraire Guilbault inc.
371, L'Ange Gardien, L'Assomption
Funérailles: samedi 11 heures en l'église de L'Assomption. Inhumation au même endroit. Heures des visites: samedi à compter de 9h. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Institut neurologique de Montréal, Centre de recherche sur les tumeurs cérébrales, 3801, rue Université, Montréal, H3A 2B4

Direction Roland Legault



FRASER, Alphonse

À Montréal, le 8 octobre 2000, à l'âge de 88 ans, gardant jusqu'à la fin courage, lucidité et dignité, est décédé Alphonse Fraser, époux de Cécile Bernard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses six enfants, Bernard, Rachel, Jean, Robert, Marc et Michel, leurs conjoints, ses sept petits-fils, Daniel, Marc, Étienne, Tobie, Hugo, Nicolas et Simon, parents et amis. Toute sa vie active, il a travaillé au Canadian National; de plus, il a été membre fondateur de la Caisse populaire Mistral. Après une période de recouvrement auprès du corps, une liturgie de la parole a été célébrée en présence de la famille élargie.

Direction Alfred Dallaire inc.



GAGNÉ FAULKNER, Jacqueline

À Brossard, le 7 octobre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédée Jacqueline Gagné Faulkner. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johanne Jean et Guy Faulkner (Marie-Françoise Croteau); ses petits-enfants Michelle, Dominique, Danielle et Patrick. Elle sera également regrettée par sa soeur Pauline Poitevin, neveux, nièces, autres parents et amis. La famille recevra les condoléances à l'église Notre-Dame-de-Grâce, le vendredi 13 octobre, à 13 h, suivi d'un service religieux à 14 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société canadienne du cancer et à la SPCA Montréal, seraient appréciés par la famille.

Direction Urgel Bourgie

GAGNÉ LALONDE, Florence
1916 - 2000
À l'hôpital de Verdun, le 9 octobre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme Florence Lalonde, épouse de feu Albert Gagné. Elle laisse ses filles Jocelyne (Robert Bourgeois), Monique, Diane (Marcel Larocque), Louise (Normand Brisebois) et Danielle (François Bélisle); ses petites-filles Nadia, Karine, Sabrina. Prédécedé par son petit-fils Marc. Elle laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. Exposée jeudi le 12 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et vendredi dès 9 h au

Complexe funéraire Angrignon
Alfred Dallaire inc.
7200 boul. Newman, LaSalle

Les funérailles auront lieu vendredi le 13 octobre, à 11 h, en l'église St-Jean-de-Matha, 2700 rue Allard, Montréal et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

GUÉRET, Claude
1931 - 2000
À Longueuil, le 9 octobre 2000, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Claude Guéret. Il laisse dans le deuil sa fille unique Catherine, son gendre Claude, ses petits-enfants Virginie, Mikhael et Raphaël Dugas. Il sera également regretté de ses amis.

Direction La Maison Darche

HOMIER - BETIE, Rita
1923 - 2000
À Montréal, le 10 octobre 2000, à l'âge de 77 ans, est décédée madame Rita Betie, épouse de Roger Homier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses trois fils: Pierre, André et Jean (Francine Langlois), ses petits-enfants: Isabelle, Marjolaine, Stéphanie, Jonathan et Michaël; ses soeurs Thérèse, religieuse du Précieux-Sang, Bibiane et Yolande, son beau-frère Gaston Dubuc, ses neveux et nièces et autres parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille accueillera parents et amis au

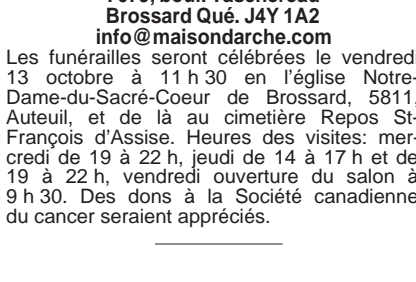
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval

le vendredi 13 octobre de 19 à 22 h. Salon ouvert à 9 h samedi. Les funérailles auront lieu en l'église St-André Apôtre, rue Prieur, angle Waverly, Montréal, le samedi 14 octobre à 11 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal seraient appréciés.

HUARD (Leclaire), Fleurette
1902 - 2000
À Montréal, le 8 octobre 2000, à l'âge de 98 ans, est décédée Mme Fleurette Huard Leclaire. Elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Blanche Huard, ses nièces et neveux, autres parents et amis. Exposée mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi dès 9 h au

Complexe funéraire Charles E. Rajotte inc.
3635, Hochelaga (métro Joliette)

Montréal
Les funérailles auront lieu le jeudi 12 octobre à 10 heures en l'église St-Clément de Viauville et de là au cimetière de Launierville. Des dons seraient appréciés.



IMBEAULT RIXOU, Aline
1945 - 2000

De Brossard, le 9 octobre 2000, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Aline Imbeault, enseignante de l'école Marie-Victorin de Brossard, épouse de feu M. Yves Rixou. Elle laisse dans le deuil son fils Martin (Edith Provençal), sa mère, Marie Laure Jean, ses soeurs et frères, Thérèse (Jacques Tremblay), Nicole (Yvon Tremblay), Madeleine (Jacques Guérin), Pierre (Léona Ouellet), Paul (Guilda Ouellet), Jacques (Louisiene Gagnon), Louise (Robert Goyette), Linda (Martin Belley), nombreux neveux et nièces, parents et amis. Exposée à:

La Maison Darche
7679, boul. Taschereau
Brossard Qué. J4Y 1A2
info@maisondarche.com

Les funérailles seront célébrées le vendredi 13 octobre à 11 h 30 en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Brossard, 5811, Auteuil, et de là au cimetière Repas St-François d'Assise. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi ouverture du salon à 9 h 30. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

LA PALME, Françoise (née Caron)
Au CHSLD Vigi Brossard à Brossard, le 6 octobre 2000, à l'âge de 85 ans, est décédée Madame Françoise La Palme (née Caron), épouse de Roger La Palme. Elle laisse dans le deuil ses enfants Marie (Gonzalo Reyes), Geneviève (Robert Brunet) et Jean-Baptiste (Jocelyne Sauriol), ses petits-enfants Jean-Christophe, Luis-Emilio, Alexandrine, Marie-Laure, Nicolas-Alexandre et Eve-Magali; ses frères et soeurs, Marie, Jean, Louise et Louis. La famille recevra les condoléances le mardi 10 octobre de 18 à 22 h au salon

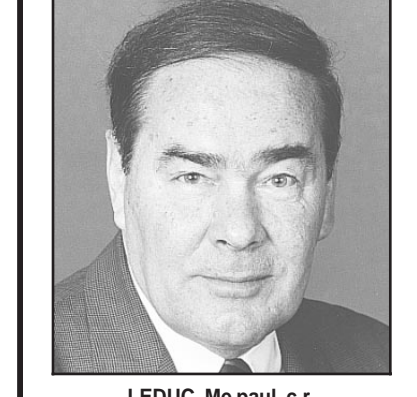
Lakeshore Cardinal
560, Lakeshore, Dorval

Un service religieux aura lieu le mercredi 11 octobre à 11 h en l'église de La Présentation à Dorval. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Toute marque de sympathie peut se traduire par envoi de dons à la Société Alzheimer de Montréal, 5165 Sherbrooke Ouest.

LE BLANC, YVON
À l'hôpital du Sacré-Coeur, le 9 octobre 2000, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Yvon Le Blanc, époux de Denise Laberge. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Christine et Martin (Claire Beaudin), ses petits-enfants: Valérie et Olivier, leur maman Chantal, sa mère Yvonne, frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
2095, de Salaberry, Montréal

Les funérailles auront lieu le samedi 14 octobre 2000 à 13 h 00 en l'église Ste-Odile, 4545, de Salaberry, Montréal et de là au cimetière Jardin Urgel Bourgie de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: jeudi et vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et samedi à compter de 11 h. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.



LEDUC, Me Paul, c.r.

À Montréal, le 22 septembre 2000, est décédé Me Paul Leduc, c.r., à l'âge de 67 ans. Les funérailles auront lieu le 11 octobre 2000, à 11 h, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. La famille sera sur place à 10 h pour recevoir les condoléances. Des dons à la Fondation du CHUM, section hématologie-oncologie seraient appréciés par la famille.

Direction Urgel Bourgie

LEMAIRE, Clotilde
À Trois-Rivières, à la Résidence Cooke du CHSLD Le Trilluvien, le 7 octobre 2000, est décédée à l'aube de ses 97 ans, Mlle Clotilde Lemaire, fille de feu le Dr Charles Lemaire et de feu dame Flore MacDonald. Mlle Lemaire a vécu à Drummondville et Montréal. Selon sa volonté, ses funérailles auront lieu à l'église St-Frédéric de Drummondville le samedi 14 octobre à 11 h. Ses cendres seront déposées au cimetière de Ste-Clotilde de Horton. La famille accueillera parents et amis à compter de 10 h 30 à l'église St-Frédéric de Ste-Clotilde de Horton. L'ont précédée dans la maison du Père, ses frères et soeurs: Alfred, Rachel, Soeur Thérèse (Précieux-Sang), Dr Charles et Paul. Elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Aline Gendron (feu Paul), ses neveux et nièces, Suzanne, Charles (Pauline), Marie, Jean (Josée), Jacques (Louise), leurs enfants ainsi que des cousines et de fidèles amies. Des dons à la fondation du CH Cooke de Trois-Rivières seraient appréciés. Pour renseignements:

Complexe J. Philibert & Fils inc.
1350, Ste-Marguerite, Trois-Rivières
Tél.: 819-378-3838
Fax: 819-375-6456

LEMAIRE, Clotilde
À Trois-Rivières, à la Résidence Cooke du CHSLD Le Trilluvien, le 7 octobre 2000, est décédée à l'aube de ses 97 ans, Mlle Clotilde Lemaire, fille de feu le Dr Charles Lemaire et de feu dame Flore MacDonald. Mlle Lemaire a vécu à Drummondville et Montréal. Selon sa volonté, ses funérailles auront lieu à l'église St-Frédéric de Drummondville le samedi 14 octobre à 11 h. Ses cendres seront déposées au cimetière de Ste-Clotilde de Horton. La famille accueillera parents et amis à compter de 10 h 30 à l'église St-Frédéric de Ste-Clotilde de Horton. L'ont précédée dans la maison du Père, ses frères et soeurs: Alfred, Rachel, Soeur Thérèse (Précieux-Sang), Dr Charles et Paul. Elle laisse dans le deuil sa belle-soeur Aline Gendron (feu Paul), ses neveux et nièces, Suzanne, Charles (Pauline), Marie, Jean (Josée), Jacques (Louise), leurs enfants ainsi que des cousines et de fidèles amies. Des dons à la fondation du CH Cooke de Trois-Rivières seraient appréciés. Pour renseignements:

Complexe J. Philibert & Fils inc.
1350, Ste-Marguerite, Trois-Rivières
Tél.: 819-378-3838
Fax: 819-375-6456



L'HEUREUX (Bouffard), Simone
1926 - 2000

À St-Sauveur-des-Monts, le 9 octobre 2000, à l'âge de 74 ans, est décédée Simone Bouffard L'Heureux. Elle laisse dans le deuil son époux Jean L'Heureux, ses enfants: Monique (Gervais Savard), Robert (Danielle Simard), Carole (Robert Languedoc), Daniel (Rachel Méthot), Gilles (Lucie Bériault), Denise (Michel Villeneuve) ainsi que ses petits-enfants: Caroline, Valérie, Maxime, Simon, François, Eric et Isabelle. Aussi sont laissés dans le deuil ses frères Louis-Charles et Clément; sa soeur Françoise Roy; son beau-frère Lucien L'Heureux, sa belle-soeur Thérèse L'Heureux de même que ses nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu le samedi 14 octobre, à 11 h, en l'église paroissiale de St-Sauveur-des-Monts. La famille recevra les condoléances à l'église dès 10 h 30. Prière de ne pas envoyer de fleurs, une contribution à la Fondation des maladies du cœur serait appréciée. Direction:

Maison Funéraire Trudel
St-Sauveur-des-Monts

MARK, Deirdre Annis
15 novembre 1944 - 29 septembre 2000
Une célébration commémorative aura lieu le jeudi 12 octobre 2000 à 19 h, à l'église unitarienne de Montréal, 5035, boul. de Maisonneuve Ouest, angle Claremont. La famille de Deirdre convie tous ceux et celles qui l'ont connue à participer à cette soirée de témoignages, de chants et de musique.

Amis et connaissances qui le désirent peuvent contribuer au Fond commémoratif Deirdre Annis Mark pour l'oncologie en faisant parvenir leur don à la Fondation de l'Hôpital général juif de Montréal, 3755, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau A107, Montréal H3T 1E2 ou en appelant au (514) 340-8251.

DÉCÈS



BÉDARD, Marguerite
À Montréal, le 10 octobre 2000, à l'âge de 82 ans, est décédée Marguerite Bédard, fille de feu Clérinda D'Aoust et de feu Édouard Bédard. Elle laisse dans le deuil sa soeur Lise (feu Gaston Brisson) de Montréal et son frère Roch (Jeannette Proulx) de Kirkland Lake (Ontario), de même que ses nombreux neveux et nièces. La famille tient à remercier le personnel du 2e étage Sud du Pavillon Verdun. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
3860, Décarie, Montréal

La liturgie de la parole aura lieu le jeudi 12 octobre à 11 heures en la chapelle du salon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h.

BOHÉMIER-LEBEAU, Lucille
1926 - 2000
À St-Jérôme, le 9 octobre 2000, à l'âge de 74 ans, est décédée Lucille Lebeau, épouse de Georges Bohémier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux filles Nicole (Gérard Delisle) et France (Claude Bernier), ses petits-enfants: Daniel (Isabelle Brune), Normand, Julie, Nancy, François-Eric, Catherine et Steven; sa soeur Jacqueline (feu Robert Guérin); ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis. Elle sera exposée au Mausolée St-Martin, édifice situé à l'arrière du

Complexe Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval

le jeudi 12 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une liturgie de la Parole aura lieu en la chapelle du Mausolée le vendredi 13 octobre à 11 h. Des dons à l'Association des maladies pulmonaires de Québec seraient appréciés.

BORDELEAU, Charles
1922 - 2000
À Montréal, le 9 octobre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Charles Bordeleau, époux de Bibiane Léveillé. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Sylvie (Normand Guillet); ses petits-enfants Raphaël et Camille; sa soeur Marie-France Moreau, son frère feu Claude (Madeleine Cloutier); beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire J.A. Guilbault inc.
5359 boul. St-Michel
angle Masson, Montréal
Tél.: (514) 721-4925. Téléc.: (514) 728-3467





900

Décès, prières, remerciements

MASSE, Germain
1910 - 2000

Est retourné vers le Père, M. Germain Masse, né à St-Thomas de Joliette le 13 avril 1910. Décédé le 3 octobre 2000 à l'hôpital Sacré-Coeur de Montréal, à l'âge de 90 ans. Dernier fils de la génération du Dr J.L.A. Masse et de Zaïde Chaput. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux et nièces. Ses funérailles auront lieu en présence des cendres, le vendredi le 13 octobre 2000 à 11 h, à l'église de St-Thomas de Joliette où la famille accueillera parents et amis. Inhumation au cimetière de St-Thomas. Messes ou dons à une société de votre choix seraient appréciés.
Magnus Poirier inc.



THOMAS (née Lamoureux), Annette
1921 - 2000

De Longueuil, le 7 octobre 2000, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Annette Lamoureux, épouse de feu Jean-Marie Thomas. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Carole (Guy), Ronald (Françoise), Marie Josée, Nathalie (Jean-Sylvain), ses petits-enfants, Dominique-Sophie, Gabriel, Julien, Jean-Cédric et Ariane ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, parents et amis. Une liturgie en présence des cendres aura lieu le vendredi 13 octobre 2000 à 11 heures en la chapelle de la

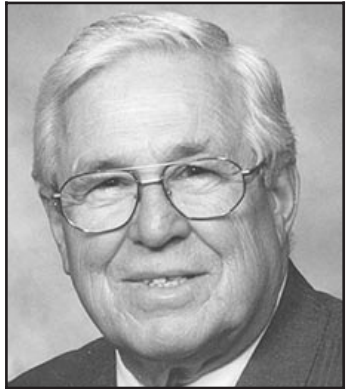
Maison Darche
505, Curé-Poirier, Longueuil
info@maisondarche.com

MASSON, Régent

À Cap-Santé, le 10 octobre 2000, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Régent Masson, fils de feu M. Léopold Masson et de feu dame Edith Vallée. La famille recevra les témoignages de condoléances au
Funérarium Roger Benoit & Fils Ltée
7, place de l'Église, Cap-Santé
vendredi de 19 à 22 h, samedi à compter de midi. Les funérailles auront lieu le samedi 14 octobre à 14 h en l'église de Cap-Santé et de là au crématorium. Régent laisse dans le deuil ses frères, Ronald et Denis, ses soeurs, Aline et Hélène, ses neveux, François-Xavier et Samuel, sa nièce, Geneviève, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, ami(e)s et ses collègues de CGI. Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Farha ou à la Société canadienne du cancer.
Pour info: 418-285-2211
Télé.: 418-285-2077
Courriel: salonbenoit@globetrotter.net

MORENCY Varnaitis, Anne-Marie
1911 - 2000

À Montréal, le 9 octobre 2000, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Anne-Marie Morency Varnaitis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: feu Jean (Denise Houle), Georges (Rolande Pelletier), Suzanne (feu Jean-Denis Majeau), Marie-Blanche; ses soeurs: Blanchemay Dussault et Germaine Morency; ses petits-enfants, arrière-petits-enfants neveux, nièces et amis. La famille remercie sincèrement les employés de la Résidence Christophe-Colomb (pav. Dorion) rue Jean-Talon pour les bons soins. La défunte sera exposée mercredi et jeudi, les 11 et 12 octobre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi de 8 h 30 au salon
Alfred Dallaire inc.
1120, Jean-Talon Est



VENDETTE, Jacques
1926 - 2000

À St-Eustache, le 9 octobre 2000, à l'âge de 74 ans, est décédé Jacques Vendette, anciennement propriétaire de la Résidence funéraire Jacques Vendette de St-Benoît, époux de Thérèse Robinson. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Guyline (Gaétan Rodier), Alain (Denyse Dorion), Michel (Lyne Bélanger) et Marc (Lise Nadon), ses petits-enfants, Annick (Benoît Leduc), Christian (Maxime Longval), Rosalie, Maude, Toulouse-Émilie, Patrice-Michel, Karine-Lyne, Olivier et Antoine, ses arrière-petits-enfants, Laura, Simon, Raphaël et William, ses soeurs, Jeannine et Monique, son beau-frère Fernand Robinson (Juliette Legault) ainsi que plusieurs neveux et nièces, et autres parents et amis. Exposé à la

Résidence funéraire Goyer ltée
9126, rue Ste-Madeleine, St-Benoît

Les funérailles auront lieu le jeudi 12 octobre à 15 heures en l'église de St-Benoît et de là inhumation au cimetière de St-Benoît. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et jeudi à compter de 13 h.

PAQUIN, Me Bernard

décédé le 25 septembre, après une longue maladie. Il fut pendant les derniers 10 ans, juge à l'Institut pénitencier Archambault et premier président au Fédéral pour les instituteurs du Québec. Il laisse dans le deuil son épouse Malou Paquin, sa fille Geneviève (Boyd Soussna) et son fils Christian, ses petits-enfants, Pénélope, Charlotte, Olivier et Alexandre ainsi que ses frères et soeurs et leurs proches.

Le service funéraire sera célébré le 14 octobre à 13 h 30 à l'église Notre-Dame-de-Grâce, 5333, av. Notre-Dame-de-Grâce. Nous remercions avec notre profonde gratitude les médecins et le personnel soignant de l'hôpital Mont-Sinai et l'hôpital général. Au lieu de fleurs, des dons en sa mémoire, pour la Fondation pour les recherches contre le cancer ou à l'hôpital Mont-Sinai seront appréciés.
Direction: Urgel Bourgeois

PELLETIER, Henri

À l'hôpital général de Montréal, est décédé le 7 octobre 2000, à l'âge de 94 ans, monsieur Henri Pelletier, époux de feu Marcelle Le Sage. Il laisse dans le deuil ses cousins, Claude Bessette et Yves Pelletier, ses petits-cousins, Michel Pelletier, Jean Pelletier, Louise Pelletier Gaspé, ainsi que les membres de la famille Le Sage. La famille recevra les condoléances le mercredi 11 octobre à 13 heures, suivi de la cérémonie à 14 heures, qui se tiendra à la maison
Wray Walton Wray
1459, rue Towers, Montréal

ROUSSEAU, Liette

À Montréal, le 4 octobre 2000, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Liette Rousseau. Elle laisse dans le deuil sa soeur Raymonde (Claude Juhaut), ainsi que de nombreux parents et amis. Une liturgie de la parole aura lieu au
Complexe funéraire Mont-Royal
1297, ch. de la Forêt, Outremont
514-279-6540
le mercredi 11 octobre à 12 heures.

THIBODEAU, Jacques
1936 - 2000

À Mont Saint-Hilaire, le 4 octobre 2000, à l'âge de 64 ans, est décédé Jacques Thibodeau, époux de Denise Toupin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Ginette (Richard) et Michel (Luce), ses petits-enfants: Karine et Francis, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. À sa demande il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgeois
6700, Beaubien Est, Montréal
Les funérailles auront lieu le samedi 14 octobre à 14 h en l'église St-Dominic, 6805, de Marseille, Montréal. Heures des visites: samedi de 9 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 13 h 30.

1^{ER} ANNIVERSAIRE

MARCEL SAVOIE
Décédé le 10 octobre 1999

Il y a un an, tu nous quittais, repose en paix, cher époux (cher père).
Ton souvenir est à tout jamais gravé au plus profond de nos mémoires et de nos coeurs meurtris.
De ton épouse et tes enfants.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aide obtenue. J.P.

Un don

AUX OEUVRES du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.
Pour information: (514) 495-2421



Photo CP

L'aérospatiale à l'UdeM

Un centre des technologies de fabrication aérospatiale, spécialisé en recherche et développement, va être construit à Montréal, a annoncé hier le premier ministre canadien Jean Chrétien. Ce centre, qui relèvera du Conseil national de recherches du Canada, contribuera à améliorer les technologies et les méthodes de fabrication aérospatiales au Canada, a-t-il indiqué à la presse. Sa construction nécessitera des investissements de 54 millions au cours des cinq prochaines années. Une centaine de personnes y travailleront et une trentaine de chercheurs y recevront une formation de pointe chaque année.

Deux randonneurs montréalais rescapés au mont Mansfield

Presse Canadienne

BURLINGTON — Deux randonneurs de Montréal ont été retrouvés sains et saufs hier, après avoir passé près de 24 heures sur le mont Mansfield par un froid hivernal.

Martin Côté, âgé de 24 ans, et Bruno Heche, âgé de 23 ans, tous deux de la région de Montréal, ont été retracés vers 17 h 30 non loin du sommet. Tous deux étaient en bonne condition et ont pu redescendre la montagne par eux-mêmes, a fait savoir Neil Van Dyke, responsable de l'équipe de sauveteurs de Stowe, qui a dirigé les recherches.

Le mont Mansfield, avec ses 1338 mètres de hauteur, constitue le sommet le plus élevé du Vermont, et la température y est parfois extrêmement mauvaise.

Les deux jeunes hommes parcour-

raient le sentier de la Long Trail en compagnie de deux amies, dimanche. Les deux femmes ont décidé de rebrousser chemin. MM. Côté et Heche ont préféré continuer dans l'espoir d'atteindre le sommet. Ils ont indiqué qu'ils seraient de retour à leur voiture, au stationnement, à 17 h 30.

Voyant qu'ils n'étaient toujours pas redescendus à 19 h, les deux femmes ont signalé leur disparition. Le mercure est descendu sous le point de congélation, et la neige s'est mise à tomber pendant qu'une équipe d'environ six personnes fouillait les environs du sentier pendant la nuit, a fait savoir M. Van Dyke.

Lundi matin, des équipes de sauveteurs de la police du Vermont, de la ville de Colchester et de Hanover, au New Hampshire, entre autres, se sont jointes aux re-

cherches. Un hélicoptère a même été dépêché sur les lieux.

Les sauveteurs ont dû travailler dans des conditions difficiles: il n'y avait aucune visibilité au sommet, et il neigeait abondamment, a raconté le chef de l'équipe de sauvetage de Colchester, Mike Cannon. Ils se sont servis de sifflets pour retrouver les deux jeunes hommes, a-t-il dit.

Les deux randonneurs portaient des jeans et des bottes de randonnée légères, mais étaient chaudement vêtus sur le haut du corps, a précisé M. Van Dyke. Ce dernier en a profité pour signaler à tous les amateurs de randonnée en montagne que si c'est encore l'automne dans les vallées, l'hiver est arrivé en montagne, et que les randonneurs feraient mieux de se vêtir en conséquence.

Des adversaires du dépotoir expulsés de l'hôtel de ville de Toronto

Presse Canadienne

TORONTO — Des agents de sécurité ont expulsé des manifestants de l'hôtel de ville de Toronto, hier, alors que les esprits commençaient à s'échauffer autour du plan controversé d'enfouissement des déchets de la ville dans le nord de la province.

Une troisième journée de débats longs et ardues a pris fin hier soir sans que les conseillers municipaux aient voté sur le plan, qui prévoit de transporter par voie ferrée les déchets de Toronto à la mine abandonnée Adams, près de Kirkland Lake, en Ontario.

Une autre séance est prévue aujourd'hui.

Tout au long de la journée de mardi, près de 300 manifestants installés dans la tribune du public — la plupart venant de la région, située à 600 kilomètres au nord de Toronto — ont bruyamment ex-

primé leur appui aux adversaires du plan et copieusement hué ses partisans.

Devant les conseillers municipaux, le Grand chef de la bande indienne de Témiscamingue, Carol McBride, a exprimé son opposition à l'enfouissement des déchets dans un territoire traditionnel autochtone. Elle a ajouté que ce dépotoir empoisonnerait à coup sûr les nappes d'eau souterraines de la région et transformerait le territoire de son peuple en une terre stérile, legs inutile pour la prochaine génération.

Les alliés de Mme McBride ont fait savoir que leur combat ne faisait que commencer. «Nous emploierons toute la force nécessaire», a déclaré David Ramsay, un député libéral représentant la région à Queen's Park.

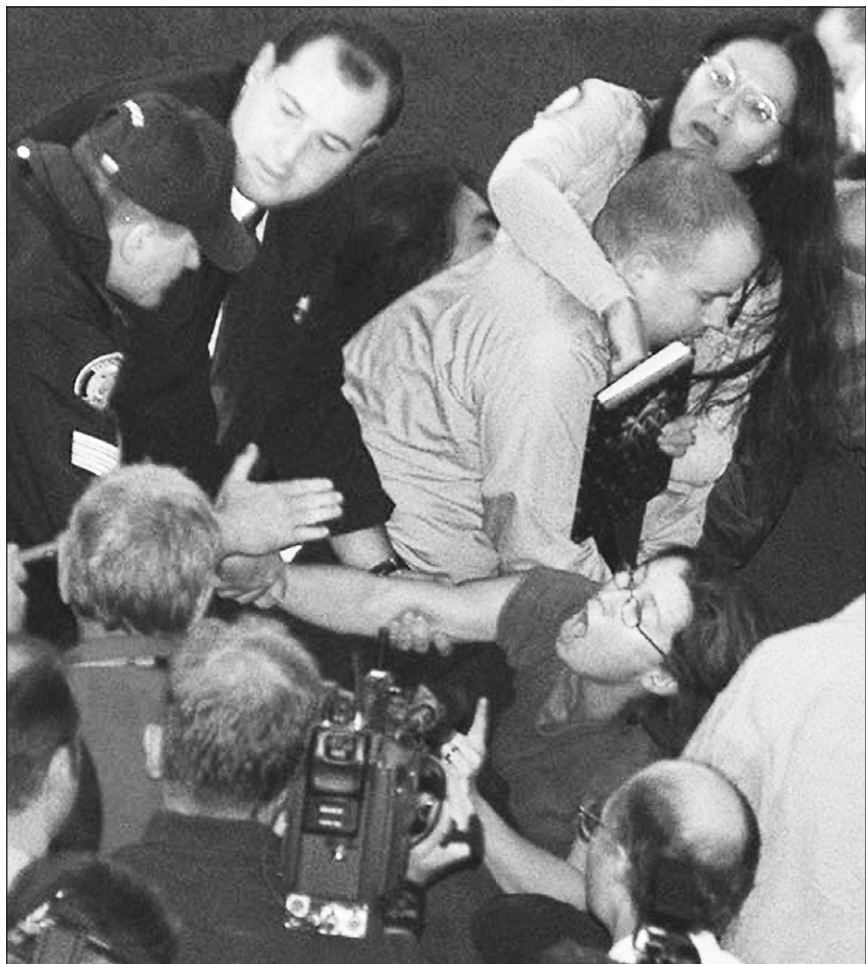
De son côté, le candidat à la mairie de Kirkland Lake, Bill Enouy, a fait valoir que l'adoption de ce plan

est cruciale pour la survie de la ville, dévastée par le déclin de l'industrie minière dans la région. Il a accusé les adversaires du projet de pratiquer la désinformation au sujet des risques environnementaux, et de ne pas tenir compte d'études qui démontrent que le site d'enfouissement serait entièrement sûr.

«Nous avons une ville à l'agonie. Toutes les villes minières sont destinées à devenir des villes fantômes à moins qu'elles diversifient (leurs activités). Nous devons diversifier», a plaidé M. Enouy en entrevue téléphonique.

Le projet signifie des redevances d'un million de dollars par an pour la région, et 80 emplois à temps plein, a-t-il ajouté.

Des agents de sécurité ont expulsé des manifestants de l'hôtel de ville de Toronto, hier, alors que les esprits commençaient à s'échauffer.



L'avenue du Mont-Royal se fait belle pour accueillir sa grande sorcière

PASCALLE BRETON

Le samedi 28 octobre, lorsque la nuit va poindre à l'horizon, les lampadaires bordant l'avenue du Mont-Royal, entre la rue Saint-Urbain et l'avenue de Lorimier, vont tous s'éteindre. Il n'y aura pourtant pas de panne d'électricité.

Au moment où le soleil va se coucher, des centaines de personnages vêtus de costumes aussi hétéroclites que colorés vont envahir le Plateau Mont-Royal, non pas pour réclamer des bonbons de porte en porte, mais plutôt pour participer au Cortège de la grande sorcière. Un peu à l'image de la Village Halloween Parade de New York, Montréal a cette année rendez-vous avec l'Halloween et c'est la chanteuse Mitsou qui joue le rôle de la grande sorcière.

Un véritable défilé de près de 800 figurants, intégrant à la fois des éclairages et des effets spéciaux, va s'ébranler à 19 h 30, avenue du Mont-Royal, au coeur du Plateau. Tous les citoyens vêtus de

costumes pourront aussi se joindre au cortège, tandis que sur les trottoirs, les organisateurs espèrent attirer 100 000 spectateurs pour cette première présentation.

«Nous attendons les participants à 18 h 30 au parc Jeanne-Mance pour les insérer dans notre cortège. Le parcours fait deux kilomètres, ce n'est pas très long et c'est voulu pour que le public puisse vraiment apprécier les effets visuels et spéciaux», dit André L'Heureux, producteur de l'événement. Les commerçants et résidents du secteur sont eux aussi invités à éteindre toutes les lumières ou à donner à leurs propriétés une atmosphère d'Halloween.

Voilà plus de deux ans que les concepteurs du projet cherchaient un événement rassembleur à Montréal, hors de l'habituel calendrier des festivités compris entre les mois de juin et septembre. «Ce sera un événement à la fois touristique, culturel et visuel», a affirmé M. L'Heureux, l'un des administrateurs de l'organisme Les Productions L'Entracte, qui réalise entre autres le défilé de la Fête nationale depuis quelques années.

Mistou ne s'est pas fait tirer l'oreille pour incarner la grande

sorcière. «J'aimais l'esprit de cette fête qui était espérée à Montréal depuis longtemps. Pour moi, tout est prétexte à la fête et à se costumer, je ne manque jamais une année. Mes amis le savent et viennent chez moi pour avoir des costumes, j'adore ça», a confié la chanteuse.

Hier, lors de la conférence de presse lançant l'événement, Mitsou est apparue dans son costume de sorcière, armée d'un bâton orné d'une tête de mort et entourée d'une cour de mendiants et de personnages. La musique d'ambiance, les rires hystériques et le souffle du vent, les tombes recouvertes de toiles d'araignée, les citrouilles et la gigantesque marmite complétaient l'ensemble pour donner un avant-goût de ce que réserve le Cortège de la grande sorcière.

Toujours dans le cadre du Rendez-vous de l'Halloween, la population est aussi conviée à deux ateliers-conférences organisés à la maison de la culture. Le samedi 28 octobre, le public est invité à venir se renseigner sur les formes de marionnettes, en compagnie des membres du Théâtre de la Dame de coeur, tandis que le lendemain, toujours à 14 h, l'atelier portera sur l'univers magique des effets spéciaux au cinéma.



Photo ROBERT NADON, La Presse

La chanteuse Mitsou incarne la grande sorcière du Rendez-vous de l'Halloween auquel la population de Montréal est conviée durant la dernière fin de semaine du mois d'octobre.

La CSDM veut plus d'argent pour les élèves en difficulté

MARC THIBODEAU

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) veut dresser une liste exhaustive des élèves présentant des difficultés d'apprentissage pour convaincre le ministère de l'Éducation de se montrer plus généreux envers elle dans ce domaine.

À l'heure actuelle, la commission scolaire estime que plusieurs milliers d'enfants sont laissés en plan, faute de ressources appropriées.

La distribution des ressources entre commissions scolaires irrite particulièrement la CSDM, qui parle d'un manque à gagner de plusieurs millions de dollars. «Ce sont des sommes énormes qui sont en jeu», indique le commissaire Robert Cadotte, qui chapeaute la commission pédagogique de la CSDM.

Il est «absurde», dit-il, qu'une commission scolaire située dans l'ouest de l'île de Montréal reçoive proportionnellement autant d'argent que la CSDM pour venir en aide aux élèves en difficulté alors que les besoins «réels» sont largement différents.

Même si le ministère met de l'avant des normes précises, la définition même d'un élève en difficulté varie d'une commission scolaire à l'autre, ce qui encourage les iniquités, plaide M. Cadotte. Pour permettre des comparaisons «valables» entre commissions scolaires, la CSDM entend faire des projections à l'échelle de l'île en considérant les taux d'élèves en difficulté obtenus dans les différents quartiers situés sur son territoire.

L'initiative de la CSDM est accueillie avec enthousiasme par l'Alliance des professeurs de Montréal. «On réclamait ça depuis plusieurs années», indique son porte-parole, Yves Parenteau.

L'Alliance, à l'instar des autres syndicats d'enseignants de la province, avait lancé un vaste exercice l'année dernière pour déterminer exactement combien d'enfants en difficulté étaient privés de services. À l'issue de l'exercice, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) avait annoncé que 30 000 enfants répondant aux critères définis par le ministère étaient laissés en plan.

Selon la FSE, ce nombre, vigoureusement contesté par le ministère, a sans doute diminué depuis grâce aux efforts consentis par le gouvernement, qui a accepté d'ajouter près de 1000 postes de professionnels sur trois ans, tout en réduisant les proportions maître-élèves dans les classes de niveau primaire.

«Nous entendons procéder au même exercice cette année pour déterminer précisément comment la situation a évolué», indique le porte-parole du syndicat, Jean Laporte.